FIMO MARCHANDISES

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

CONTACT:

CENTRE DE FORMATION WALLISER : 200 rue de Richwiller 68260 KINGERSHEIM

Tél.: 03 89 37 38 51

Mail: contact.cfpwalliser@gmail.com

DETAILS DE LA FORMATION : LIEU :

140 heures soit 20 jours CENTRE DE FORMATION WALLISER 08h00 à 12h00 200 rue de Richwiller

13h00 à 16h00 68260 KINGERSHEIM

TARIF: 2041.67€ HT soit 2450€ TTC

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre au conducteur de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, de reconnaître, d'appliquer et de respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Tout conducteur d'un véhicule de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Être titulaire de permis de conduire de la catégorie C ou EC en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R.222-1, R.222-2 et R.222-3 du code de la route.

Savoir lire et écrire le français

Accessibilité aux personnes handicapées : Entrée en formation, après validation d'une aptitude médicale auprès d'un médecin agréé.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales requises pour l'entrée dans la formation.

15 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

ENCADREMENT:

Enseignants titulaires du B.E.P.E.C.A.S.E.R. et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité et/ou formateur externe

Chaque formateur dispose du certificat préparé et d'une expérience

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES:

Formation en présentiel

Alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Salle de cours équipée de moyens multimédias
- Aires d'évolution spécialement aménagées
- Véhicule Renault adapté à l'enseignement

Mise en situation

Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

- o Memento « conducteur routier MARCHANDISES FIMO »
- o Livret de suivi.

EVALUATION DE LA FORMATION:

Feuille d'émargement signée par demi-journée et contre-signé par le formateur.

Le suivi des acquis est réalisé tout au long de la formation à l'aide du livret suivi de la théorie et de la conduite.

L'évaluation finale est organisée par l'Organisme de Formation et par un Formateur Evaluateur :

- o Pour la partie Théorique : QCM de 60 questions (recevabilité à 36 bonnes réponses).
- . Pour la pratique : contrôle continu

Une évaluation de satisfaction est réalisée à la fin de la formation.

L'examen sanctionnant la FIMO comporte une partie pratique d'évaluation de la conduite professionnelle, réalisée par un évaluateur qualifié, différent du formateur ayant assuré la formation. Il comporte également une partie théorique d'évaluation des compétences, réalisée sur la base d'un questionnaire à choix multiples.

L'habilitation, obtenue à la suite de la réussite de l'examen final sanctionnant la FIMO est délivrée au nom et sous la responsabilité du ministre chargé des transports. Toute personne ayant obtenu cette

habilitation se voit fournir, par l'Imprimerie nationale et pour le compte du ministère chargé des transports, une carte de qualification de conducteur, qui lui permet de prouver le respect de l'obligation de qualification professionnelle applicable aux conducteurs de véhicules lourds.

SANCTION ET REUSSITE:

L'habilitation doit être renouvelée au plus tard tous les cinq ans. Ce renouvellement s'effectue par le suivi d'une formation continue obligatoire (FCO) théorique et pratique, d'une durée de 35 heures. Cette FCO visez à mettre à jour les connaissances essentielles des conducteurs, en mettant en particulier l'accent sur la sécurité routière, sur la santé et la sécurité au travail, et sur la réduction de

l'incidence de la conduite sur l'environnement. Ce renouvellement porte sur les mêmes compétences que celles attestées par l'habilitation initial.

Formation éligible au CPF Code RS 5769

Nom du Certificateur :

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE

Date de certification: 01-01-2022

PROGRAMME DE LA FORMATION:

Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

- Connaître les caractéristiques de la chaîne cinématique pour en optimiser l'utilisation
- Connaître les caractéristiques techniques et le fonctionnement des organes de sécurité afin de maîtriser le véhicule, d'en minimiser l'usure et de prévenir les dysfonctionnements
- Connaître et maîtriser les principes d'utilisation d'une boite de vitesses automatique
- Savoir anticiper les risques de trafic, les évaluer et s'y adapter :
- · connaître les différences concernant les routes, la circulation et les conditions météorologiques et s'y adapter, anticiper les événements à venir
- · comprendre comment préparer et planifier un trajet dans des conditions météorologiques exceptionnelles
- · savoir utiliser l'équipement de sécurité adéquat et comprendre quand un trajet doit être reporté ou annulé en raison de conditions météorologiques extrêmes

- · s'adapter aux risques de trafic, y compris aux comportements dangereux ou à la distraction au volant (causée par l'utilisation d'appareils électroniques, la consommation de nourriture ou de boisson, etc.)
- · reconnaître les situations dangereuses et s'y adapter, savoir gérer le stress qui en découle, notamment en ce qui concerne la taille et le poids des véhicules et les usagers vulnérables de la route
- · identifier les situations potentiellement dangereuses et interpréter correctement comment celles-ci pourraient déboucher sur des situations dans lesquelles il ne serait plus possible d'éviter les accidents, et choisir et effectuer des actions qui augmentent suffisamment les marges de sécurité pour être encore en mesure d'éviter l'accident au cas où les dangers potentiels se produiraient.
- Adopter une conduite sure et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et en optimisant la consommation de carburant
- Être capable d'assurer le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises en respectant les consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.

Thème 2 : application des réglementations

- Connaître l'environnement social du transport routier et sa réglementation :
- · Connaître la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique et la sanction en cas de non-utilisation, mauvaise utilisation ou falsification de cet outil
- · Connaître l'environnement social du transport routier: droits et obligations des conducteurs en matière de qualification initiale et de formation continue, l'existence de conventions collectives et de statuts particuliers.
- Connaître la réglementation applicable au transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international, et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale

- être capable de prévenir les risques physiques, notamment liés à l'hypovigilance, et connaître les principes ergonomiques
- être conscient de l'aptitude physique et mentale, notamment des principes d'une alimentation saine et équilibrée, des effets des substances psychoactives de la fatigue et du stress
- Adopter une conduite préventive et savoir évaluer des situations d'urgence, notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques :

- · connaître les comportements à adopter en situation d'urgence ;
- · connaître les principes de base de la rédaction du constat amiable ;
- · connaître et savoir appliquer les principes élémentaires du secourisme ;
- · connaître et savoir appliquer principes de la gestion des situations conflictuelles.
- Connaître les règles de circulation et de signalisation routières, y compris les règles spécifiques :
- · connaître les règles spécifiques de circulation à l'approche et dans les tunnels ;
- · connaître les spécificités des grands ouvrages ;
- · connaître et savoir appliquer les règles de franchissement des passages à niveaux.
- Être sensibilisé aux risques de la route et aux accidents du travail en circulation et à l'arrêt, connaître les risques de la route et les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds ;
- Être capable de prévenir la criminalité et le trafic de clandestins.

Thème 4 : Service, logistique

- Savoir adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise ;
- Connaître l'environnement économique du transport routier de marchandises, l'organisation du marché ainsi que le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels.